

**COMMUNE DE LA BRUYERE**

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL**

Extrait du Code de la Démocrate Locale  
et de la Décentralisation

Art L1122-17 Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour

M.....

est invité pour la première fois à assister à la séance qui

aura lieu le 30/8/2018 à la Maison communale à

Rhisnes, à 19 H 30 précises.

Le 22/8/2018

Le Directeur général,ff

Le Bourgmestre,

A.MEUR

R. CAPPE

EN SEANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 26 juin 2018
2. Campagne 2018 relative au don d'organe: sensibilisation
3. Patrimoine communal: Permis d'urbanisation Rue Saint Sauveur à Meux: Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage: BEP: Approbation
4. Sporting Club Omnibus Rhisnes (S.C.O.R.) : Octroi d'un subside : Décision
5. Groupe de danse folklorique "Pastourelle": Subside de 1er établissement
6. IMIO : Convention cadre de services : Modifications
7. IMAJE : Assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2018 : Décisions
8. Elections du 14 octobre 2018 : Affichage électoral : Ordonnance de police
9. Décret du 29 mars 2018: Rapport de rémunération: Ratification
10. Budget de la Fabrique d'Eglise de Bovesse: Exercice 2019:Prorogation du délai de tutelle

11. Budget de la Fabrique d'Eglise de Saint-Denis: Exercice 2019:Prorogation du délai de tutelle
12. Budget de la Fabrique d'Eglise de Villers-lez-Heest: Exercice 2019:Réformation
13. Budget de la Fabrique d'Eglise de Warisoulx: Exercice 2019:Approbation
14. Service des travaux : Achat d'une dameuse a moteur thermique : Approbation des conditions et du mode de passation
15. Service des travaux : Achat de deux tondeuses : Approbation des conditions et du mode de passation
16. Service des travaux : Achat d'un plateau vibrant : Approbation des conditions et du mode de passation
17. Service des travaux : Achat d'une tronçonneuse d'abattage : Approbation des conditions et du mode de passation
18. Service des travaux : Achat d'outillage d'environnement : Approbation des conditions et du mode de passation
19. Service des travaux : Achat d'un échafaudage : Approbation des conditions et du mode de passation
20. Service des travaux : Achat d'une bétonnière à tracter : Approbation des conditions et du mode de passation
21. Service des travaux : Achat d'une cintreuse tube/Plieuse profil métallique : Approbation des conditions et du mode de passation
22. Service des travaux : Achat d'une table de soudage : Approbation des conditions et du mode de passation
23. Service des travaux : Achat de deux remorques basses : Approbation des conditions et du mode de passation
24. Service des travaux : Achat d'un chariot élévateur pour roues des véhicules : Approbation des conditions et du mode de passation
25. Service des travaux : Achat de deux pompes à eau électriques : Approbation des conditions et du mode de passation
26. Service des travaux : fourniture et placement d'un climatiseur pour la crèche d'Emines : décision et prise d'acte
27. Ecole communale de Rhisnes: présentation de la nouvelle Directrice

A HUIS CLOS :

28. Enseignement : Démission d'une institutrice primaire définitive à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
29. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 20 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
30. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 4 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
31. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
32. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
33. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
34. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 4 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
35. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 10 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
36. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 6 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
37. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 4 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
38. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 6 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
39. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 4 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
40. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
41. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 4 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
42. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 4 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
43. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 4 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère

44. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 6 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
45. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
46. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel ( 20 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
47. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel ( 6 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
48. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel ( 5 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
49. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
50. Enseignement : Demande de congé prestations réduites justifiées par des raisons de convenance personnelle accordé au membre du personnel âgé de 50 ans : Décision
51. Enseignement : Demande de détachement partiel ( 20 périodes ) dans un autre Pouvoir Organisateur ( réseau libre ) d'une institutrice primaire définitive à temps plein : Décision
52. Nomination à titre définitif d'une puéricultrice à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
53. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel ( 5 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
54. Désignation d'une puéricultrice APE à 4/5 temps à l'école communale de Meux
55. Désignation d'un agent PTP à 4/5 temps à l'école communale de Bovesse
56. Désignation d'une puéricultrice APE à 4/5 temps à l'école communale de Rhisnes
57. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
58. Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
59. Désignation d'un maître de langue moderne temporaire à temps partiel ( 20 périodes ) aux écoles communales de La Bruyère
60. Désignation d'une institutrice primaire APE à temps plein aux écoles communales de La Bruyère

## COMMENTAIRES :

### 1. **Procès-verbal de la séance du 26 juin 2018**

### 2. **Campagne 2018 relative au don d'organe: Sensibilisation**

La Majorité a invité Monsieur Jacques Sprimont, Médecin à Grand-Leez. Celui-ci se propose de faire une présentation sur le don d'organe et de distribuer un dépliant explicatif aux conseillers.

### 3. **Patrimoine communal: Permis d'urbanisation Rue Saint Sauveur à Meux: Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage: BEP: Approbation**

La Commune est propriétaire de la parcelle n°0124 située à la rue Saint Sauveur à Meux. Sa partie ouest pourrait être urbanisée mais nécessite, au préalable, le dépôt et l'obtention d'un permis d'urbanisation. Il est proposé de lancer un marché public de service pour ce faire et de consulter le BEP en utilisant l'exception du « in house » prévue par la réglementation sur les marchés publics. Les honoraires sont estimés à 11.500,00€ HTVA.

### 4. **Sporting Club Omnibus Rhisnes (S.C.O.R.) : Octroi d'un subside : Décision**

Il est proposé d'octroyer un subside s'élevant à 1.020,00€ au Club S.C.O.R. pour couvrir ses frais de fonctionnement. En effet, la Commune ne dispose pas encore d'infrastructure adéquate pour accueillir le football en salle et le club est donc contraint de louer des espaces appropriés ailleurs.

### 5. **Groupe de danse folklorique "Pastourelle": Subside de 1er établissement**

Ce groupe de danse a établi son siège social sur le territoire de la Commune de La Bruyère et va participer cette année à une rencontre de danseurs européens au Portugal. Il est proposé de leur octroyer le subside de 1<sup>er</sup> établissement pour un montant de 125,00€.

### 6. **IMIO : Convention cadre de services : Modifications.**

Au vu de l'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données le 25 mai 2018, il y a lieu d'annuler la convention qui liait la commune avec Imio et de la remplacer par une nouvelle. Par rapport à la convention initiale, il y est notamment ajouté les obligations d'IMIO et du membre adhérent quant au traitement des données ainsi que des annexes comprenant la liste des données à caractère personnel traitées par les logiciels qu'IMIO fournit à ses membres.

### 7. **IMAJE : Assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2018 : Décisions.**

Une assemblée générale est prévue mi-septembre 2018. L'ordre du jour contient l'approbation du pv de l'AG de juin 2018 ainsi que la modification des statuts (notamment pour la mise en conformité au vu de l'entrée en vigueur, le 25 mai 2018, du règlement général sur la protection des données ainsi que pour la prorogation de l'intercommunale pour une durée de 20 ans). Il revient au Conseil d'approuver les points de l'ordre du jour. Il est aussi demandé aux représentants du Conseil à cette AG de solliciter une copie du règlement d'attribution des places dans les crèches.

### 8. **Elections du 14 octobre 2018 : Affichage électoral : Ordonnance de police.**

Il s'agit de l'arrêté réglementant l'affichage électoral : interdiction de l'abandon de tracts sur la voie publique, endroits réservés pour le placement des affiches, horaire pour le placement, ...

**9. Décret du 29 mars 2018: Rapport de rémunération: Ratification**

Il est demandé de ratifier le contenu du rapport de rémunération. Celui-ci comprend un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature perçus pour l'exercice précédent par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.

**10. Budget de la Fabrique d'Eglise de Bovesse: Exercice 2019: Prorogation du délai de tutelle**

La Fabrique d'Eglise de Bovesse a rentré son budget 2019 le 17 août 2018. Dans l'attente de la réception de l'avis de l'Organe représentatif, il est proposé, par mesure de sécurité, de proroger de 20 jours le délai de tutelle.

**11. Budget de la Fabrique d'Eglise de Saint-Denis: Exercice 2019: Prorogation du délai de tutelle**

La Fabrique d'Eglise de Saint-Denis a rentré son budget 2019 le 16 août 2018. Dans l'attente de la réception de l'avis de l'Organe représentatif, il est proposé, par mesure de sécurité, de proroger de 20 jours le délai de tutelle.

**12. Budget de la Fabrique d'Eglise de Villers-lez-Heest: Exercice 2019: Réformation**

La Fabrique d'Eglise de Villers-lez-Heest soumet, pour approbation, un budget 2019 qui, après rectifications, se trouve en équilibre tant en recettes qu'en dépenses (montant de 20.244,00€ avec participation communale de 10.676,87€). Il est proposé au Conseil de réformer le budget 2019.

**13. Budget de la Fabrique d'Eglise de Warisoulx: Exercice 2019: Approbation**

La Fabrique d'Eglise de Warisoulx présente, pour approbation, un budget 2019 qui, après rectifications, se trouve en équilibre tant en recettes qu'en dépenses (montant de 27.445,94€ avec participation communale de 20.811,39€). Il est suggéré au Conseil d'approuver le budget 2018.

**14. Service des travaux : Achat d'une dameuse à moteur thermique : Approbation des conditions et du mode de passation**

- a) Cahier des charges
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

Il y a lieu de faire l'acquisition d'une nouvelle dameuse à moteur thermique en raison de la vétusté de la dameuse actuelle. Il est proposé au Conseil de lancer un marché public pour cette acquisition. Le devis estimatif s'élève à 2.995,59 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée sans publication préalable.

**15. Service des travaux : Achat de deux tondeuses : Approbation des conditions et du mode de passation**

- a) Cahier des charges
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

Il y a lieu de faire l'acquisition de deux nouvelles tondeuses en raison de la vétusté des tondeuses actuelles. Il est proposé au Conseil de lancer un marché public pour cette acquisition. Le devis estimatif s'élève à 4.498,78 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée sans publication préalable.

**16. Service des travaux : Achat d'un plateau vibrant : Approbation des conditions et du mode de passation**

- a) Cahier des charges
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

Il y a lieu de faire l'acquisition d'un nouveau plateau vibrant en raison de la vétusté du plateau actuel. Il est proposé au Conseil de lancer un marché public pour cette acquisition. Le devis estimatif s'élève à 2.997,17 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée sans publication préalable.

**17. Service des travaux : Achat d'une tronçonneuse d'abattage : Approbation des conditions et du mode de passation**

- a) Cahier des charges
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

Le service des travaux propose l'acquisition d'une tronçonneuse à long guide afin de ne plus devoir louer ce matériel indispensable pour couper des arbres de gros diamètre. Il est proposé au Conseil de lancer un marché public pour cette acquisition. Le devis estimatif s'élève à 1.996,50 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée sans publication préalable.

**18. Service des travaux : Achat d'outillage d'environnement : Approbation des conditions et du mode de passation**

- a) Cahier des charges
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

L'outillage d'environnement dont le service des travaux dispose devient vétuste (râteau, arrosoir, pulvérisateur à dos, balai à feuilles, coupe branches, brouettes, manches de pelle, scie égoïne,...). Il convient donc de le remplacer. Il est proposé au Conseil de lancer un marché public pour cette acquisition. Le devis estimatif s'élève à 1.998,92 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée sans publication préalable.

**19. Service des travaux : Achat d'un échafaudage : Approbation des conditions et du mode de passation**

- a) Cahier des charges
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

Le service des travaux est régulièrement amené à procéder à des travaux de peinture. Afin de travailler en toute sécurité, il y a lieu de procéder à l'acquisition d'un échafaudage en profil léger. Il est proposé au Conseil de lancer un marché public pour cette acquisition. Le devis estimatif s'élève à 1.499,19 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée sans publication préalable.

**20. Service des travaux : Achat d'une bétonnière à tracteur : Approbation des conditions et du mode de passation**

- a) Cahier des charges
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

Le service des travaux dispose d'une bétonnière vétuste. Il est proposé au Conseil de lancer un marché public pour procéder au remplacement de ce matériel. Le devis estimatif s'élève à 2.994,75 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée sans publication préalable.

**21. Service des travaux : Achat d'une cintreuse tube/Plieuse profil métallique : Approbation des conditions et du mode de passation**

- a) Cahier des charges
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

Le service des travaux pourrait perfectionner ses réalisations et travailler dans de meilleures conditions (règles de l'art et sécurité) s'il disposait d'une cintreuse tube/plieuse profil métallique. Il est proposé au Conseil de lancer un marché public pour cette acquisition. Le devis estimatif s'élève à 5.999,18 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée sans publication préalable.

**22. Service des travaux : Achat d'une table de soudage : Approbation des conditions et du mode de passation**

- a) Cahier des charges
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

Le service des travaux pourrait perfectionner ses réalisations et travailler dans de meilleures conditions (règles de l'art et sécurité) s'il disposait d'une table de soudage. Il y a lieu de procéder à l'acquisition de ce matériel. Il est proposé au Conseil de lancer un marché public pour cette acquisition. Le devis estimatif s'élève à 11.991,10 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée sans publication préalable.

**23. Service des travaux : Achat de deux remorques basses : Approbation des conditions et du mode de passation**

- a) Cahier des charges
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

Le service des travaux dispose de deux remorques vétustes qu'il y a lieu de remplacer. Il est proposé au Conseil de lancer un marché public pour cette acquisition. Le devis estimatif s'élève à 3.993,00 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée sans publication préalable.

**24. Service des travaux : Achat d'un chariot élévateur pour roues des véhicules : Approbation des conditions et du mode de passation**

- a) Cahier des charges
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

Le service des travaux est régulièrement amené à procéder au remplacement des roues et pneus des véhicules. En l'absence d'un pont élévateur et pour des raisons de sécurité, il y a lieu de procéder à l'acquisition d'un chariot élévateur pour procéder au remplacement des roues et pneus des véhicules. Il est proposé au Conseil de lancer un marché public pour cette acquisition. Le devis estimatif s'élève à 1.893,65 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée sans publication préalable.

**25. Service des travaux : Achat de deux pompes à eau électriques : Approbation des conditions et du mode de passation**

- a) Cahier des charges
- b) Devis estimatif
- c) Mode de marché

Le service des travaux dispose de pompes à eau électriques vétustes qu'il y a lieu de remplacer. Il est proposé au Conseil de lancer un marché public pour cette acquisition. Le devis estimatif s'élève à 998,25 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée sans publication préalable.

**26. Service des travaux : fourniture et placement d'un climatiseur pour la crèche d'Emines : Décision et prise d'acte**

En raison de la canicule, le Collège a, en séance du 8 août 2018, décidé du lancement d'un marché public pour l'acquisition d'un climatiseur pour la crèche d'Emines. L'article L1222-3 du CDLD autorise en effet le Collège, en cas d'urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles, à exercer les compétences du Conseil en matière de lancement d'un marché public. Il est néanmoins prévu que le Conseil prenne connaissance de cette décision et en prenne acte à sa plus prochaine séance. C'est ce qui est demandé.

**27. Ecole communale de Rhisnes: présentation de la nouvelle Directrice**

La nouvelle directrice de Rhisnes a été désignée lors de la séance du Conseil du mois d'avril 2018. La Majorité a souhaité la présenter aux conseillers.